



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MARENNE ADOUR CÔTE-SUD
SÉANCE DU 28 JUIN 2018 À 18 HEURES 30
SALLE LADISLAS DE HOYOS DU PÔLE CULINAIRE DE MACS À SEIGNOSSE

Nombre de conseillers :
en exercice : 54
présents : 34
absents représentés : 18
absents : 2

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SÉANCE DU 28 JUIN 2018

L'an deux mille dix-huit, le vingt-huit du mois de juin à 18 heures 30, le conseil communautaire de la Communauté de communes Marenne Adour Côte-Sud dûment convoqué le 20 juin 2018, s'est réuni en session ordinaire, à la salle « Ladislas de Hoyos » du pôle culinaire de MACS à Seignosse sous la présidence de Monsieur Pierre FROUSTEY.

Présents :

Mesdames et Messieurs Pierre FROUSTEY, Frédérique CHARPENEL, Jean-Claude DAULOUÈDE, Patrick LACLÉDÈRE, Jean-Claude SAUBION, Alain LAVIELLE, Jean-François MONET, Patrick BENOIST, Benoît DARETS, Arnaud PINATEL, Nicole CHUSSEAU, Aline MARCHAND, Didier SARCIAT, Lionel CAMBLANNE, Henri ARBEILLE, Christine BENOIT, Nelly BÉTAILLE, Pascal BRIFFAUD, Pascal CANTAU, Éric COUREAU, Anne-Marie DAUGA, Jean-Luc DELPUECH, Michel DESTENAVE, Louis GALDOS, Christine GAYON, Chantal JOURAVLEFF, Éric KERROUCHE, Francis LAPÉBIE, Michel LAUSSU, Marie-Thérèse LIBIER, Isabelle MAINPIN, Michel PENNE, Jérôme PETITJEAN, Christine TOULAN ARRONDEAU.

Absents représentés :

M. Francis BETBEDER est suppléé par Mme Nathalie VALENTIN, M. Hervé BOUYRIE est suppléé par M. Bernard MORESMAU, M. Xavier GAUDIO a donné pouvoir à M. Henri ARBEILLE, Mme Delphine BART a donné pouvoir à M. Pascal BRIFFAUD, Mme Jacqueline BENOIT-DELBAST a donné pouvoir à M. Jean-Luc DELPUECH, M. Alain CAUNÈGRE a donné pouvoir à Mme Frédérique CHARPENEL, Mme Cécile CROCHET a donné pouvoir à M. Arnaud PINATEL, M. Fabrice DATCHARRY a donné pouvoir à Mme Nicole CHUSSEAU, Mme Sylvie DE ARTECHE a donné pouvoir à M. Pascal CANTAU, Mme Nathalie DECOUX a donné pouvoir à Mme Anne-Marie DAUGA, Mme Valérie GELEDAN a donné pouvoir à M. Lionel CAMBLANNE, Mme Christine JAURY-CHAMALBIDE a donné pouvoir à Mme Nelly BÉTAILLE, Mme Corine LAFITTE a donné pouvoir à M. Alain LAVIELLE, Mme Patricia MARS-JOLIBERT a donné pouvoir à M. Michel PENNE, Mme Stéphanie MORA-DAUGAREIL a donné pouvoir à Mme Marie-Thérèse LIBIER, Mme Kelly PERON a donné pouvoir à M. Pierre FROUSTEY, Mme Françoise TROCCARD a donné pouvoir à M. Jean-Claude DAULOUÈDE, M. Jean-Louis VILLENAVE a donné pouvoir à Mme Isabelle MAINPIN.

Absentes :

Mesdames Nathalie CASTETS et Catherine COLL.

Secrétaire de séance : Madame Isabelle MAINPIN.

OBJET : FINANCES COMMUNAUTAIRES - ADOPTION DU COMPTE DE GESTION 2017 - BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES

Rapporteur : Monsieur Jean-Claude DAULOUÈDE

Avant le 1^{er} juin de l'année qui suit la clôture de l'exercice, le trésorier établit un compte de gestion par budget voté (budget principal et budgets annexes).

Le compte de gestion retrace les opérations budgétaires en dépenses et en recettes, selon une présentation analogue à celle du compte administratif. Il comporte :

- une balance générale de tous les comptes tenus par le trésorier (comptes budgétaires et comptes de tiers notamment correspondant aux créanciers et débiteurs de l'établissement),
- le bilan comptable, qui décrit de façon synthétique l'actif et le passif de l'établissement.

Le compte de gestion, qui constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur, doit être voté préalablement au compte administratif.

Le CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

VU le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 1612-12 et L. 2121-31 ;

VU les comptes de gestion des budgets principal et annexes transmis par le comptable public, tels qu'annexés à la présente ;

CONSIDÉRANT qu'il appartient au conseil communautaire d'examiner, de débattre et d'arrêter les comptes de gestion avant de pouvoir valablement statuer sur les comptes administratifs du budget principal et des budgets annexes ;

décide de se prononcer sur les comptes de gestion correspondants au budget principal et aux budgets annexes établis par le comptable public au titre de l'exercice 2017 comme suit :

1 - BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MARENNE ADOUR CÔTE-SUD

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Recettes	36 543 902,37 €	17 617 076,44 €
Dépenses	31 067 217,41 €	19 275 508,96 €
Résultat de l'exercice 2017	5 476 684,96 €	- 1 658 432,52 €
Résultat de clôture de l'exercice 2017	6 669 561,41 €	

L'assemblée adopte ce compte de gestion à l'unanimité.

2 - BUDGET ANNEXE AYGUEBLUE

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Recettes	1 225 221,07 €	2 494 372,47 €
Dépenses	1 320 614,16 €	2 312 703,79 €
Résultat de l'exercice 2017	- 95 393,09 €	181 668,68 €
Résultat de clôture de l'exercice 2017	- 171 170,23 €	

L'assemblée adopte ce compte de gestion à l'unanimité.

3 - BUDGET ANNEXE DECHETS-ENVIRONNEMENT

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Recettes	11 914 083,48 €	478 578,45 €
Dépenses	11 912 448,66 €	311 672,92 €
Résultat de l'exercice 2017	1 634,82 €	166 905,53 €
Résultat de clôture de l'exercice 2017	38 889,51 €	

L'assemblée adopte ce compte de gestion à l'unanimité.

4 - BUDGET ANNEXE PÔLE CULINAIRE

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Recettes	4 532 059,33 €	524 244,69 €
Dépenses	4 223 059,22 €	212 183,75 €
Résultat de l'exercice 2017	309 000,11 €	312 060,94 €
Résultat de clôture de l'exercice 2017	861 066,22 €	

L'assemblée adopte ce compte de gestion à l'unanimité.

5 - BUDGET ANNEXE TRANSPORTS

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Recettes	2 155 992,81 €	415 485,04 €
Dépenses	2 011 721,90 €	239 314,23 €
Résultat de l'exercice 2017	144 270,91 €	176 170,81 €
Résultat de clôture de l'exercice 2017	308 975,28 €	

L'assemblée adopte ce compte de gestion à l'unanimité.

6 - BUDGET ANNEXE ZAE BÉNESSE-MAREMNE

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Recettes	1 581 074,76 €	1 444 909,16 €
Dépenses	659 849,76 €	1 646 715,44 €
Résultat de l'exercice 2017	921 225,00 €	- 201 806,28 €
Résultat de clôture de l'exercice 2017	133 009,56 €	

L'assemblée adopte ce compte de gestion à l'unanimité.

7 - BUDGET ANNEXE ZAE CAPBRETON

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Recettes	468 429,59 €	436 830,07 €
Dépenses	437 265,46 €	559 179,01 €
Résultat de l'exercice 2017	31 164,13 €	- 122 348,94 €
Résultat de clôture de l'exercice 2017	- 853 514,94 €	

L'assemblée adopte ce compte de gestion à l'unanimité.

8 - BUDGET ANNEXE ZAE MARLE À TOSSE

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Recettes	0,00 €	0,00 €
Dépenses	0,00 €	0,00 €
Résultat de l'exercice 2017	0,00 €	0,00 €
Résultat de clôture de l'exercice 2017	0,00 €	

L'assemblée adopte ce compte de gestion à l'unanimité.

9 - BUDGET ANNEXE ZAE JOSSE

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Recettes	21 346,04 €	0,00 €
Dépenses	2 117,85 €	21 346,04 €
Résultat de l'exercice 2017	19 228,19 €	- 21 346,04 €
Résultat de clôture de l'exercice 2017	- 175 172,78 €	

L'assemblée adopte ce compte de gestion à l'unanimité.

10 - BUDGET ANNEXE ZAE LAUBIAN 3 A SEIGNOSSE

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Recettes	366 586,31 €	16 973,61 €
Dépenses	366 586,31 €	366 586,31 €
Résultat de l'exercice 2017	0,00 €	- 349 612,70 €
Résultat de clôture de l'exercice 2017	- 366 586,31 €	

L'assemblée adopte ce compte de gestion à l'unanimité.

11 - BUDGET ANNEXE ZAE MAGESCQ

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Recettes	229 135,99 €	211 631,36 €
Dépenses	228 766,57 €	454 446,57 €
Résultat de l'exercice 2017	369,42 €	- 242 815,21 €
Résultat de clôture de l'exercice 2017	- 279 597,15 €	

L'assemblée adopte ce compte de gestion à l'unanimité.

12 - BUDGET ANNEXE ZAE SAUBRIGUES

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Recettes	137 375,61 €	127 429,41 €
Dépenses	137 375,61 €	137 375,61 €
Résultat de l'exercice 2017	0,00 €	- 9 946,20 €
Résultat de clôture de l'exercice 2017	- 137 298,61 €	

L'assemblée adopte ce compte de gestion à l'unanimité.

13 - BUDGET ANNEXE ZAE LAUBIAN 2 À SEIGNOSSE

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Recettes	80 730,00 €	33 545,52 €
Dépenses	34 843,52 €	0,00 €
Résultat de l'exercice 2017	45 886,48 €	33 545,52 €
Résultat de clôture de l'exercice 2017	66 546,98 €	

L'assemblée adopte ce compte de gestion à l'unanimité.

14 - BUDGET ANNEXE ZAE SAINT-VINCENT DE TYROSSE

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Recettes	311 507,40 €	311 091,75 €
Dépenses	312 727,22 €	311 507,40 €
Résultat de l'exercice 2017	- 1 219,82 €	- 415,65 €
Résultat de clôture de l'exercice 2017	- 457 883,34 €	

L'assemblée adopte ce compte de gestion à l'unanimité.

15 - BUDGET ANNEXE ZAE ÉCOZONE À SOUSTONS

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Recettes	5 898,32 €	5 849,32 €
Dépenses	5 898,32 €	5 898,32 €
Résultat de l'exercice 2017	0,00 €	- 49,00 €
Résultat de clôture de l'exercice 2017	- 5 898,32 €	

L'assemblée adopte ce compte de gestion à l'unanimité.

16 - BUDGET ANNEXE ZAE COMMUNALES AMENAGÉES

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Recettes	0,00 €	0,00 €
Dépenses	0,00 €	0,00 €
Résultat de l'exercice 2017	0,00 €	0,00 €
Résultat de clôture de l'exercice 2017	0,00 €	

L'assemblée adopte ce compte de gestion à l'unanimité.

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois devant le Tribunal administratif de Pau à compter de sa publication ou de son affichage et de sa transmission au représentant de l'Etat dans le département.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus
Pour extrait certifié conforme
À Saint-Vincent de Tyrosse, le 29 juin 2018

 Le président,
Pierre Froustey